LA PETITE HISTOIRE D'UNE CHAPELLE



CHAPELLE SAINTE ODILE HUNDSBACH



Avec le soutien de





Qui suis-je...

Vous ne me connaissez pas. Vous ne m'avez certainement jamais vue et jamais entendu parler de moi. Vous êtes même jusqu'à ignorer mon existence.

Aujourd'hui, je me permets de m'adresser à vous pour crier tout fort, à qui veut l'entendre, que je revis. Je vais pouvoir retrouver des fidèles, des visiteurs, des malades, des personnes dans le besoin pour leur porter aide, réconfort, force, guérison.... pour ceux qui me le demandent, soit par la prière ou sur leur demande lors de leur passage.

Erigée sur la colline dans un bucolique petit village sundgauvien du nom de Hundsbach au centre d'une vallée qui porte le même nom, on m'a attribué dans un passé lointain, le nom de « chapelle Sainte Odile » en l'honneur d'Odile de Hohenbourg, ou Sainte Odile, « fille de lumière » née aveugle, qui a trouvé la vue après son baptême. Elle qui est née vers 660 et morte en 720 à Hohenbourg, à l'époque mérovingienne, était fondatrice et abbesse du monastère de Hohenbourg sur l'actuel Mont Saint Odile.



Vous allez découvrir une partie de mon histoire faite de hauts et de bas comme tout un chacun, avec la particularité cependant d'avoir le sentiment d'être une rescapée après avoir échappé plusieurs fois à ma destruction. Ma biographie n'est pas tout à fait complète surtout dans mes premières centaines d'années, où les écrits me concernant sont rares.

Au début...

On parle de moi une première fois en 1441 en tant qu'église...

Mais ce n'est très certainement pas ma première jeunesse, car au cours des dernières fouilles archéologiques, les caractéristiques constructives des maçonneries observées s'accordent avec une datation entre le second quart du XIIe et la première moitié du XIIIe siècle au plus tard.

Lors de la Guerre de Cent Ans, j'ai été le témoin d'une grosse bataille. En témoignent les très nombreux soldats qui sont enterrés dans le cimetière à côté de moi.

Au début du XVIIe siècle, je donne de sérieux signes de faiblesse et je suis en très mauvais état. On me retire le Saint Sacrement et on m'annonce « ruinée » en 1647. Toujours selon les écrits, c'est du XVIIe voir début du XVIIIe siècle, que des travaux de réhabilitation me concernant ont été entrepris. C'est ainsi que durant 10 ans, de 1768 à 1778, je connais une période très faste, devenant l'église principale de Hundsbach-le-Haut, mais aussi celle de Hundsbach-le-Bas, celle-ci ayant été détruite suite à un incendie. Après la réouverture de l'église Saint Martin à Hundsbach-le-Bas, ma fréquentation n'a pas baissé, au contraire, des visiteurs sont venus de loin pour prier dans mon édifice.

Malheureusement pour moi le début des années 1800 va une nouvelle fois être très délicat et je suis une nouvelle fois qualifiée « ruinée » en 1834. Je vais passer plusieurs dizaines d'années

DE O. M.

ALB. A DECC L X V III.

DEQ E BEVETUESTA ECCESIA

DEQ E B.ODULIX

COLA INTERIS TEXPORUM PENTUS

BRITAN IN DISCAPE ET CURIS

COLA INTERIS TEXPORUM PENTUS

DEBS TRADSTITUT

IUNDS TEXTORIA DESTRICT

IUNDS TEXTORIA

sans que l'on s'occupe de moi. En 1868, on me réhabilite et je suis reconstruite, comme cela est mentionné sur la clé de voute de la porte d'entrée actuelle.

Une inscription conservée à la droite de cette porte en fait également état, mentionnant les instigateurs de cette nouvelle restauration.

L'après guerres...

Après ces tristes périodes, ma fréquentation allait diminuer d'année en année. Au point que dans les années 1970, les jours de visites officielles ne se résumaient plus qu'à une voire à deux par année. Puis ce fut un nouvel abandon, j'étais encore là sur la colline mais réduite au silence. Pendant plusieurs dizaines d'années j'étais sans activité, sans visites, mais victime des aléas du temps avec une toiture qui se détériorait, des infiltrations de plus en plus nombreuses, des vitraux qui se brisaient laissant de grosses ouvertures, l'humidité qui s'installait, une partie du plafond se mettant à se fissurer avant de tomber au sol, le mobilier étant de plus en plus endommagé. De temps à autres, ma solitude était dérangée par des oiseaux et leurs sifflements. Mais au fond de moi-même, je commençais à me résigner à devoir disparaître. Restait à savoir dans quel délai ?

Dès les toutes premières années du XXIe siècle, les décideurs de la commune ont pris conscience qu'il fallait sauver le patrimoine de la commune. Cela a débuté par la réhabilitation du presbytère de l'église Saint Martin, qui avait subi le même sort que moi, mais fermé beaucoup plus tardivement et finalement transformé en mairie. Un nouveau dépôt pour les pompiers, un atelier communal virent le jour, l'agrandissement et la transformation de l'école, la rénovation de l'orgue et du chauffage de l'église Saint Martin, suivirent.

Du haut de ma colline, je suivais tout cela avec beaucoup d'attention et avec une lueur d'espoir en me disant que bientôt cela allait être mon tour.

En apprenant en 2007, qu'un maître d'œuvre devait être nommé pour venir à mon secours, mon cœur s'emballait, mon esprit s'illuminait, j'allais enfin pouvoir, après une quarantaine d'années, remplir mon rôle. Hélas pour moi, il a fallu déchanter très rapidement pour des raisons administratives. Qui était mon propriétaire ? La commune, qui voulait entreprendre ma rénovation, a été déboutée de ce droit par les services préfectoraux. Alors vers qui fallait-il se tourner et qui était prêt à mettre les moyens financiers pour réhabiliter ma demeure. L'Evêché de Strasbourg, le Conseil de Fabrique local, l'Etat, des collectivités, personne ne voulait revendiquer ma propriété, ni venir à mon chevet.

Il a fallu trois ans d'efforts à la commune de Hundsbach et de très nombreuses démarches, allant même jusqu'au Ministère de l'Intérieur à Paris, pour arriver, avec le soutien du Ministère des Cultes de Strasbourg, à ce que les services préfectoraux reconnaissent enfin, la commune comme propriétaire.

Entretemps la collectivité locale, s'était tournée vers d'autres projets, notamment urbanistiques, avec non loin de moi, de nombreuses habitations qui virent le jour. A ce moment-là, je n'étais plus la priorité immédiate...



Ce qui me rassurait un peu, c'était le fait que les élus ne m'avaient pas rangée au placard, mais que régulièrement ma restauration était évoquée. Pendant ce temps, ma situation se dégradait de plus en plus et de plus en plus rapidement, devenant inquiétante. Fin 2014, une décision devait être prise. Il fallait une intervention rapide surtout au niveau de la toiture, ou m'abandonner définitivement. C'est finalement la première solution qui a été retenue à mon grand soulagement. C'est l'année suivante, que les travaux concernant ma couverture furent entrepris. Fi-

nies les infiltrations par la toiture. Pour moi, c'était une première étape, et un signe fort qu'on tenait encore à moi.

Ils ne m'ont pas abandonnée...

En effet, les élus n'allaient pas m'abandonner, au contraire. Courant 2016, les premières démarches pour la désignation d'un maître d'œuvre furent lancées.

C'est un cabinet strasbourgeois de bonne renommée avec de sérieuses références, qui après un appel d'offres, procédure obligatoire pour une collectivité vu le montant à engager, qui s'est vu confier la constitution des différents dossiers et le suivi du chantier.

Le train était en route... mais très rapidement il allait dérailler une première fois. Après l'établissement des plans et trois réunions de travail, plus de nouvelles du maître d'œuvre. Les promesses, les appels, les courriers et mails, les sommations sont restées lettres mortes. Dès lors, il n'y avait plus d'autres solutions que de casser le marché avec les procédures obligatoires et des délais à respecter, avec à nouveau de très nombreux mois perdus.

Toutefois à ce stade de l'avancée du dossier, les élus ont pris connaissance du montant estimatif des travaux qui se chiffrait à 330 000 €. Un montant très conséquent pour une petite commune comme Hundsbach, qui aurait pu en décourager plus d'un. Ce ne fut pas le cas des conseillers municipaux en place, qui décidèrent de mettre les moyens qu'il fallait pour sauver le patrimoine communal, moi en l'occurrence.

Un montant qui s'explique...

Comme je suis située sur une petite colline avec un accès difficile et une pente à fort pourcentage, il a fallu prévoir d'importants travaux d'aménagement extérieur avec la création d'un chemin d'accès avec une plate-forme de retournement et de stationnement pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder sans problème à la chapelle.

Un renforcement des fondations, un drainage, le ravalement des façades, la réfection des vitraux, des travaux de plâtrerie, de peinture, d'électricité, de carrelage, de menuiserie et d'ébénisterie étaient les lots les plus importants.



Courant 2017, un nouveau maître d'œuvre, d'Altkirch cette fois, fut chargé de reprendre le dossier en cours. S'en suivi un gros travail administratif avec l'établissement des plans, des relevés, d'un cahier des charges, des appels d'offres et la sélection des entreprises. Le planning des travaux prévoyait un commencement pour le printemps 2018.



Le début des travaux...

Ce sera finalement le 21 juin 2018 que fut organisée la réunion de démarrage des travaux avec toutes les entreprises concernées.

Mi-juillet les premiers coups de pelle furent donnés pour l'aménagement de la plateforme.

Et là, nouvelle surprise avec la découverte de nombreux ossements.

Le chantier s'arrête...

Les services de la préfecture et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) furent immédiatement avertis. L'arrêt du chantier fut immédiat. Un responsable du Pôle Patrimoines et du Service Régional de l'archéologie est venu constater de visu la situation.

Lors de son passage, la décision d'arrêter le chantier fut confirmée, avec tout de même, la possibilité de poursuivre les travaux de ravalement de la façade et ceux du renforcement des fondations.

Une équipe d'archéologues allait venir sur place pour faire des fouilles, surtout dans le chœur de la chapelle.

L'intervention des archéologues allait être à la charge de la commune. Un montant de 20 000 € était annoncé.

A l'évocation de ces propos, les décideurs locaux ont fait savoir que la commune n'avait pas les moyens de rajouter une dépense supplémentaire d'un tel montant au coût de la restauration et ce malgré l'enjeu archéologique dont ils ont conscience. Il ne leur restait plus qu'à arrêter et abandonner ma restauration.

Retour à la case départ...

Et nous revoilà revenus presque à la case départ avec pour ma part tous mes espoirs anéantis et ma fin programmée.

Loin de moi, de grosses discussions furent entamées pour qu'une solution soit trouvée. À ma grande surprise, ce fut chose faite un mois plus tard. La DRAC avec l'accord des Services de L'Etat déclenchait une opération de découverte fortuite qui allait permettre le soutient par des fonds de l'Etat pour enfin financer l'opération.

Une nouvelle fois je revenais de loin, de très loin même, ma restauration allait peut-être pouvoir se poursuivre, la décision dépendant des archéologues et de leurs futures découvertes.



Les archéologues à l'œuvre...

C'est du 12 au 14 novembre 2018 que les archéologues prirent soigneusement possession des lieux et ce pendant trois jours, respectant scrupuleusement un cahier des charges scientifiques pour une fouille de vestiges. La fouille se limitera à l'emprise du chœur, soit environ 25 m². L'objectif de la fouille a consisté à déterminer la nature et la datation de la structure maçonnée sous le sol actuel du chœur de la chapelle.

L'intervention a permis de remplir les objectifs énoncés dans le cahier des charges, mais également de recueillir un certain nombre d'informations sur l'histoire de l'édifice.

Deux sépultures d'enfants en bas âge furent ainsi mises à jour. Les datations ont été évaluées, pour la première dans une fourchette de l'an 1033 à 1190, et pour la seconde durant la période de l'an 1120 à 1250. Des traces de vestige d'une première église pour la même période ont été trouvées.



Et ça repart...

Début janvier 2019, Monsieur le Préfet de Région Grand Est autorise la reprise des travaux, sous réserve que les sols actuels et les emprises de la fouille dans la chapelle ne fassent pas l'objet de terrassements supplémentaires.

La reprise fut possible mais pas immédiate car il a fallu établir un nouveau calendrier d'intervention pour les entreprises, qui entre temps, ne sachant pas quand les travaux allaient pouvoir reprendre avaient pris d'autres engagements. Les nouvelles possibilités d'intervention pouvaient varier fortement entre les différentes entreprises.

Avec les nouvelles recommandations préfectorales, il a fallu casser le marché dévolu au carreleur qui ne pouvait plus intervenir. Il fallait se positionner sur les orientations à prendre au niveau du sol. Fallait-il conserver les anciennes tomettes dans la nef ou rehausser le sol avec un plancher en bois avec un nouvel effort financier conséquent ? Au terme des fouilles dans le chœur de la chapelle, fallait-t-il tout recouvrir ?

Après concertation avec les services de la DRAC, le maître d'ouvrage a pris la décision de ne pas recouvrir les éléments mis à jour, mais de poser un plancher en verre, cela pour plusieurs raisons, notamment :



- Les services de la Drac ont prévenu qu'à tout moment, ils pouvaient revenir et poursuivre leurs recherches archéologiques.
 Si cette situation devait être avérée, la dépose de panneau en verre poserait le moins de pro
 - blèmes pour une intervention et aurait beaucoup moins d'impacts sur la structure intérieure, mobiliers, murs et peintures.
- ◆ La préservation du patrimoine et sa visibilité ont été un autre argument très important dans la prise de décision. En optant pour la solution du plancher en verre sur toute la surface du chœur de la chapelle (25 m²), les découvertes mises à jour restent visibles à chaque visiteur, aujourd'hui, demain, dans cinq ans et même, espérons-le, pour les générations futures.

Le ballet des entreprises...



Petit à petit, je voyais les entreprises intervenir et les travaux avançaient à petits pas, entrecoupés par des périodes de calme plat. La coordination entre les entreprises n'était pas aisée, mais les travaux progressaient tout de même.

Comme rien ne m'aura été épargné, j'ai subi un nouveau coup dur en début d'année 2020 avec l'apparition du virus de la Covid 19. Et là, une nouvelle fois tout a été stoppé net !!! Pour combien de temps, nul

ne pouvait se prononcer.

De nombreux mois allaient s'écouler sans que rien ne se passe. Lors des périodes de déconfinement, quelques avancées ont été faites.

Il ne restait dès lors que trois points importants à traiter pour terminer la 1ère phase des travaux, à savoir la finition des peintures, le traitement des tomettes dans la nef de la chapelle et la remise en place du mobilier. Ce dernier point ne pouvant être effectué, qu'au terme de la finition des deux premiers.



Concernant le lot peinture, le chantier était bloqué. L'entreprise chargée des travaux ne donnait plus de nouvelles et lorsque par chance il pouvait y avoir un contact, les interventions et les promesses faites n'étaient pas tenues. Ce n'est qu'à la fin de la période estivale 2021, que les derniers travaux de peinture furent effectués.

۷I

Pour le traitement des tomettes cela fut tout aussi compliqué. De nombreuses entreprises sont intervenues pour faire de nombreux tests afin de trouver un traitement adéquat pour le nettoyage. Les tomettes étaient fortement imprégnées de salpêtre, de calcaire et de plâtre suite aux infiltrations passées, dues à une forte humidité du sol et aux nombreuses années de fermeture des lieux. Mais toutes ces tentatives furent vaines.

Courant septembre 2021, l'aménagement du mobilier était enfin possible grâce à quelques bénévoles, tout heureux de pouvoir apporter leur contribution, mais aussi de voir **enfin** ce chantier se terminer.



Mon heure de gloire...



Le 2 octobre 2021 fut un grand jour pour moi!

Ce jour-là, j'ai enfin pu ouvrir ma porte pour accueillir mes premiers visiteurs. Un petit comité composé de mes donateurs qui ont financé la réfection des vitraux et des représentants des collectivités (Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est) m'ont rendu visite en respectant bien entendu les contraintes sanitaires toujours en vigueur.

Le lendemain 3 octobre, toutes les personnes qui avaient fait un don pour ma rénovation ont été invitées à me visiter.

Durant ces deux journées, les visiteurs ont pu découvrir que j'ai retrouvé toute ma splendeur et que dorénavant je peux à nouveau rayonner sur ma colline, recevoir les fidèles, les visiteurs, les malades, les personnes dans le besoin, pour leur porter aide, réconfort, force et guérison.

Maintenant que j'ai retrouvé tout mon dynamisme, je vais pouvoir remplir les missions qui vont m'être confiées tant cultuelles, culturelles, touristiques, patrimoniales et archéologiques entre autres.

Que chacun qui le souhaite puisse venir me rendre visite pour prier pour ceux qui le souhaitent, pour une visite de courtoisie ou tout simplement pour venir découvrir les travaux archéologiques.





AVANT







